



K.L.B.P. Bonds bureel
Horizonpark blok 3
Leuvensesteenweg 510 - bus 15
BE-1930 Zaventem

Belgaphil

+ Palmarès 2016



- 3 Le mot du Président
- 4 Compte rendu de Roeselare
- 8 Les premiers jours du un centime Médaillon
- 11 Un courrier, hors du commun,
envoyé le 23 août 1914 de Namur vers Lyon

- 14 Bien choisir le matériel non philatélique
- 16 Agenda, Infos et Communiqués
- 18 Le camp de Brasschaat et Brasschaat-ORT
durant le Première Guerre mondiale (4^e suite)
- 23 Astro Mercury



Le plus grand salon international de la philatélie et numismatique de Belgique.

vendredi 24 & samedi 25 mars 2017
vendredi 29 & samedi 30 septembre 2017



antwerp expo

Jan van Rijswijklaan 191
B-2020 Antwerpen

Antwerpfilafilat vous offre:

- Le plus grand salon de philatélie et numismatique de Belgique.
- Accessibilité facile, près du centre historique d'Anvers.
- Expo-cafetaria confortable avec beaucoup de choix
- Classique & Moderne.
- Variétés & curiosités.
- Collections en gros, motifs.
- Lettres & cartes postales
- Estimation & expertise
- Matériel, catalogues & accessoires.





Le mot du Président

En premier lieu, je voudrais présenter mes meilleurs voeux pour la nouvelle année 2017 à tous les lecteurs et à leurs familles. Que vous puissiez tous rester en bonne santé ou retrouver la santé et que tous vos voeux et tous vos rêves se réalisent cette année.

Dans le numéro 44, j'avais écrit ce que je croyais être mon dernier mot en tant que président national de la F.R.C.P.B. Mais au moment de mettre sous presse ce numéro, les élections pour le nouveau bureau devront encore avoir lieu. Dès lors, je prends une nouvelle fois la plume pour ce qui sera mon tout dernier mot comme président. A partir du 15 janvier 2017, les fonctions au sein du bureau seront attribuées et les membres effectifs élus et réélus seront installés.

Il m'est déjà arrivé aux oreilles que ce nouveau bureau aura d'énormes défis à relever. Ces mêmes défis, je les ai également connus avec mon équipe pendant plus de 15 ans.

Pour ceux qui composeront le nouveau bureau s'annonce une période ardue, mais pas seulement pour eux. Les anciens membres du bureau devront transmettre leurs tâches respectives aux collègues nouvellement élus, et ce ne sera pas une mince affaire. Evidemment, nous ne devons pas nous inquiéter: ceux qui quitteront le devant de la scène seront là pour conseiller les "nouveaux entrants", car dans une fédération comme la nôtre, les aides sont toujours les bienvenues et la solidarité n'est pas un vain mot.

Entre-temps, la majorité des comités provinciaux auront été formés et se seront également mis au travail. Ici aussi, il leur incombe la tâche de transmettre à tous les cercles et à leurs membres toutes les informations du bureau, chacun dans sa province.

Dans le numéro 46, vous trouverez toutes les informations utiles pour vous tenir au courant du train-train de la F.R.C.P.B.

Je veux aussi, dans ce tout dernier mot, remercier chacun pour toutes ces nombreuses années pendant lesquelles j'ai été votre président. Ce furent de belles années que je chérirai toujours et dont je me souviendrai comme une des plus belles périodes de ma vie. Je ne disparaîtrai certainement pas du paysage philatélique, mais la pression sera moins forte.

Que tout aille bien pour vous et ... à plus tard, lorsque nous nous reverrons.

Votre président

COLOPHON

Président

Eddy Van Vaeck
Blancefloerlaan 165 bus 8
B-2050 ANTWERPEN
e.vanvaeck@klbp.be

Secrétaire

Constant Kockelbergh
Avenue des Cerisiers, 21
1330 RIXENSART
constant.kockelbergh@skynet.be

Trésorier

R. Duhamel
Avenue des Erables, 14
B-1420 BRAINE-LALLEUD
robertduhamel10@yahoo.fr
n° compte "Fédération"
210-0583900-12
BIC: GEBABEBB
IBAN: BE19 2100 5839 0012

Collaborateurs

Koenraad Bracke
Robert Duhamel
Michel Fivez

Jozef Ghys
Constant Kockelbergh
Michel Meuwis
Bernard Péters
Charlotte Soreil
Ivan Van Damme
Filip Van der Haegen

Traducteurs

Constant Kockelbergh
Bernard Péters

Tirage

10 000 exemplaires

Prix

GRATUIT pour les membres
de la F.R.C.P.B.

€ 15,00/an abonnement

Prochain numéro

Belgaphil n° 46 paraîtra le
15 avril 2017.

Pour être publiés dans les
meilleures conditions, vos
textes et communiqués
doivent parvenir à la
rédaction au plus tard le
1^{er} février 2017.

Rédaction Belgaphil p/a Ivan
Van Damme - Vijverstraat 19
B-9881 Bellem

E-mail: naviemmadnav@skynet.be

et Michel Fivez, E-mail:
michel.fivez@telenet.be

Responsabilité

Chaque auteur reste
responsable du contenu de
son article.

URL: www.frpcb.be



Filip Van der Haegen: Président Westfila 2016

WESTFILA 2016 - *Trois jours de fête pour la philatélie*



C'est en collaboration avec l'a.s.b.l. bephila et bepost que, pour la troisième fois, le Championnat National de Philatélie s'est déroulé en Flandre Occidentale. Après Junex 1981 à Menin et Fila Kortrijk 2002, l'honneur échoit, en 2016, à la ville de Roulers où du 10 au 12 juin s'est tenu Westfila 2016 dans les locaux de Fabriekspand.

Eddy Van Vaeck,
Ivan Van Damme
Robert Duhamel ▶



Séance académique du F.R.C.P.B.
le dimanche 12 juin 2016 ▼



Avec une surface d'exposition de plus de 2000 m², le visiteur a certainement pu trouver son bonheur. La section dédiée à la compétition comprenait 447 faces d'exposition. Quant à l'Académie de Philatélie de Belgique, elle présentait, sur 78 faces, un magnifique ensemble de pièces concernant nos souverains.

Le cercle d'étude philatélique gantois fêtait son 125^e anniversaire en proposant une vingtaine de faces, tandis que 4 associations d'aérophilatélie (2 belges, 1 néerlandaise et 1 française) proposaient une exposition de propagande de leur discipline sur 70 faces.

Et ceci m'amène directement à évoquer les deux émissions spéciales proposées à la vente par bpost au cours de ce week-end prolongé. Un des timbres-poste du feuillet « La Grande Guerre » concernait un fait de guerre extraordinaire réalisé par un pilote natif de Kachtem (une commune de la banlieue de Roulers) durant la Première Guerre mondiale en Afrique Orientale allemande il y a exactement 100 ans. Une belle série de timbres-poste « Vieux avions belges » était aussi émise par bpost.

Un catalogue contenant un feuillet noir-blanc et nombre d'articles intéressants était disponible à la vente. De plus, les organisateurs, le comité provincial de la F.R.C.P.B., vendaient des 'MyStamp' représentant des photos de la mission spéciale qui, 100 ans auparavant, avait permis une percée déterminante lors de la bataille du lac Tanganyika.

La Chambre Professionnelle Belge des Négociants en timbres-poste était présente avec 17 stands.

L'exposition avait reçu le haut patronage de Sa Majesté le Roi Philippe qui avait offert une médaille spéciale. En outre, divers organismes, des politiciens et des philatélistes ont apporté leur contribution à la réussite de Westfila 2016.

Le gouverneur de la province de Flandre occidentale et le bourgmestre de Roulers honoraient de leur présence l'inauguration. M. Koen van Gerven, CEO de bpost, a pris la parole au nom de bpost. Le président national de la fédération s'est aussi adressé à la nombreuse assistance. M. Vincent Schoubberechts présentait pour l'occasion son nouveau livre sur les 500 ans d'histoire de la Poste en Europe. L'inauguration a ensuite été suivie d'une grande réception.

▼ *Ministre d'Etat Herman Decroo pendant la lecture du palmarès.*



Vue générale de l'exposition montrant le stand du comité d'organisation ▼





Sous la présidence de M. Luc Van Pamel, 23 juges ont examiné durant un jour et demi les plus de 7500 pages de philatélie exposées. Deux juges néerlandais faisaient partie du jury, car pour la première fois, 15 collectionneurs néerlandais d'Histoire Postale avaient la possibilité de participer à notre Championnat national de Philatélie, sans être membres d'un cercle affilié à la F.R.C.P.B.

Les points recueillis par les exposants témoignent du haut niveau des participations, non moins de 7 médailles de Grand Or et 23 médailles d'Or ont été décernées entre les diverses disciplines, un résultat jamais atteint lors d'une exposition nationale.

Le dimanche 12 juin en matinée se tenait également la Séance Académique de la F.R.C.P.B. où de nombreux cercles étaient présents. Les participants étaient ensuite invités à la réception traditionnelle. Le palmarès était proclamé l'après-midi et M. Herman De Croo, ministre d'Etat et ancien ministre des Postes, y a pris la parole. La médaille du Roi a été décernée à M. André Bollen pour sa participation "*Een half millennium postale geschiedenis van de Ionische eilanden 1387-1886*", collection ayant obtenu le plus haut score soit 96%.



Le prix "*Walter Major*" a aussi été remis, en présence de son épouse, par le président Eduard Van Vaeck à M. Julien Sergeant pour son travail sur le plan de l'aérophilatélie.

Le comité d'organisation peut s'enorgueillir d'avoir mis sur pied une manifestation extrêmement bien réussie grâce à une excellente préparation et un soutien indéfectible de nombreux philatélistes de la province de Flandre Occidentale ou d'ailleurs ; cette exposition devenait ainsi l'événement philatélique de 2016. Nos plus sincères remerciements s'adressent donc à TOUS les collaborateurs.

Le flambeau est maintenant dans les mains de l'équipe de PHILEXNAM 2018, en charge de la prochaine exposition nationale à Namur du 24 au 26 août 2018. ❁



Les membres du jury ▲

Tombola 2016

00608	00789	01614	01860	03593
04020	04092	05200	05501	05784
06035	06677	07006	10583	10700
10792	10871			

Numéros gagnants cartes fédérales 2016

Le titulaire d'une carte gagnante doit pour recevoir son prix, l'envoyer avec son adresse à l'adresse ci dessous:

Winnende nummers Bondskaarten 2016

Om zijn prijs te ontvangen dient de houder van het winnend nummer de kaart op te sturen aan het onderstaande adres:

FRCPB - KLBP - Mr. Duhamel R.
Avenue des Erables 14, 1420 Braine-l'Alleud



Les premiers jours du un centime Médaillon



De tous nos médaillons, la valeur de un centime fut la dernière à être émise.

Le coin définitif (figure 1) de la valeur concernée a été comme pour les autres valeurs (10, 20 et 40 cts) élaboré à partir du coin primaire (figure 2) en y rajoutant le chiffre "1" dans les deux cartouches supérieurs et le mot "UN CENTIME" dans la partie inférieure du timbre..



Fig. 1

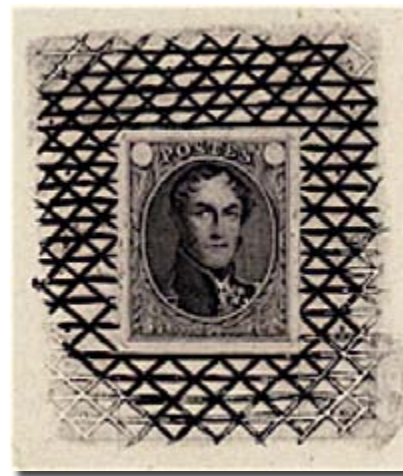


Fig. 2

(Il existe de nombreux tirages des coins dont la majorité n'est pas des épreuves réalisées en 1849. Par mesure de prudence, les figures 1 et 2 sont classées comme "tirage des coins")

Comme le prévoit l'A.R. du 23 mars 1861, l'objectif unique d'un timbre d'une valeur nominale d'un centime était de satisfaire le prépaiement de l'affranchissement de ce qu'on appelle communément les imprimés. La grande majorité du courrier concerné était composée d'une "bande d'imprimé" avec le ou les timbres collé(s) à cheval sur celle-ci et l'imprimé. Vu la nature des courriers concernés, la très grande majorité de ceux-ci à été détruite ou n'existe que sous la forme de la "bande d'imprimé" sans son contenu. Les imprimés complets font partie des documents rares de notre philatélie classique.

La fabrication de 5 planches fut nécessaire afin d'affranchir le volume important d'imprimés et ce, dès le samedi 1^{er} juin 1861 jusqu'au samedi 30 juin 1866, date de mise hors cours de tous nos médaillons. Les timbres des planches 1 et 2 sont toujours non dentelés, ceux de la planche 3 se rencontrent non dentelés et dentelés alors que ceux de la planche 4 (dont le n° de planche fait référence à la planche 7) et 5 sont toujours dentelés. Il est également important de signaler que la Note de Service n° 57 du 17 mai 1861, en son article 7, dit explicitement ce qui suit : "L'oblitération des timbres pour imprimé se fera du côté de l'illustration du timbre et au moyen d'un cachet à date" et ce contrairement aux autres valeurs qui devaient l'être à l'aide du cachet à barres et ensuite du cachet à points dès le 15 avril 1864.



Fig. 3 : Imprimé du 5 janvier 1861

Antérieurement à juin 1861, les documents de nature à tomber dans la classification des imprimés faisaient l'objet d'un prépaiement en numéraire par l'expéditeur (figure 3).

Nous allons dans cet article nous intéresser à la première semaine d'utilisation du un centime qui est toujours non dentelé et de la planche 1. La motivation d'écrire cet article a en réalité été suscitée par une découverte extraordinaire et ce 154 ans après l'introduction de cette valeur.

A ce jour, nous ne connaissons en timbres isolés, que 3 exemplaires qui portent chacun la première date d'utilisation, à savoir le 1^{er} juin 1861. Aucun document daté du 1^{er} juin 1861 n'est connu.

Un des exemplaires isolés est oblitéré du cachet de Bruxelles (figure 4) alors que les deux autres (tous deux des paires, bord de feuille inférieur) le sont par le cachet de Bruges. Lors d'une séance de planchage (il reste en effet encore +/- 50 positions à identifier de la planche 1), une des deux paires fut identifiée comme étant les positions 289 et 290 (figure 6) de la planche alors que l'autre qui de surcroît présente une partie de la marque de contrôle était déjà identifiée comme les positions 287 et 288 (figure 5). Deux paires du 1^{er} juin 1861, affranchies du même bureau de Bruges et positionnées 287-288 et 289-290, pouvaient-elles provenir de la même feuille ? quels furent notre étonnement et notre joie de réaliser qu'en effet, ces deux paires furent un jour voisine dans la même feuille (figure 7), probabilité digne de nos jeux de hasard contemporains.



Fig. 4



Fig. 5



Fig. 6



Fig. 7: Ensemble reconstitué

Au vu de l'orientation de l'oblitération, nous pouvons même nous poser la question quant à savoir si cet ensemble ne se trouvait pas en son temps sur le même document.

La première date connue sur document (figure 8) est le 2 juin 1861 et ce, dans une modalité tout à fait exceptionnelle dans la mesure où il s'agit d'un bloc de 10 (positions 126-130/141-145 de la planche) utilisé anormalement afin d'affranchir à 10 centimes une lettre dans un rayon inférieur à 30 km et donc oblitéré par le cachet à barres « 73 » de Liège. Il est très probable que l'employé des postes ne connaissait pas encore correctement les modalités spécifiques à l'utilisation du un centime et a dès lors omis de taxer le pli.



Fig. 8



Fig. 9: 3 juin 1861 - Positions 92/107/122



Fig. 10: 5 juin 1861



Fig. 11: 6 juin 1861

Dans les figures 9 à 11, nous présentons 3 pièces oblitérées durant la première semaine d'utilisation du un centime.

Il est bien entendu probable que d'autres trésors dorment dans des albums ne demandant que de venir rejoindre cet ensemble très limité de pièces ayant survécu à la semaine allant du samedi 1^{er} juin au vendredi 7 juin 1861.

Comme indiqué au début de l'article, il reste actuellement une cinquantaine de positions non planchées de la planche I. Nous en profitons dès lors pour faire l'appel suivant aux détenteurs de paires ou d'ensembles plus importants du n° 9 : nous proposons de plancher vos ensembles s'ils sont de la planche I, espérant ainsi identifier ces positions non planchées afin d'en répertorier les caractéristiques.

Nous proposons de procéder de la sorte :

- vous envoyez un scan en dpi300 de la pièce que vous possédez à l'adresse email de Mr Luc Van Pamel (vanpamel.luc@skynet.be) ou de Mr Yves Vertommen (stampcollector@web.de)
- nous vous recontactons afin de discuter individuellement de la manière de procéder.

Le matériel présenté dans cet article provient des collections de Mrs Van Pamel, Van Tendeloo et Vertommen. ❀

Un courrier, hors du commun, envoyé le 23 août 1914 de Namur vers Lyon

La carte-postale ci-dessous (fig. 1) a été envoyée de Namur, le 23 août 1914, le jour de l'occupation de la ville par les armées du Kaiser. Nous essayerons de comprendre son parcours hors du commun.



Fig. 1: Carte-vue envoyée de Namur 1 E, le 23 août 1914, à destination de Lyon. La vue représente une gare dont le nom a été effacé. La carte est éditée à Havré-Ville (Collection Gerhard Ludwig)



La carte est adressée à Monsieur Ladet Paul, 13 rue Villeroy à Lyon/Rhône. Elle est affranchie d'un demi-timbre taxe belge à 20 centimes de l'émission de 1895, découpé en diagonale, oblitéré par le cachet à date de NAMUR 1 E du 23 VIII 1914/5-6 h. Ce cachet se retrouve aussi frappé au bas de la carte.

En haut à droite, on observe un cachet à date de St-GERARD du 23 VIII [1914]/16-17 h et au milieu du document, un cachet de censure allemand ovale violet de Namur: 'Post-/Ueberwachungsstelle/Namur' (Bureau de censure postal Namur). Sur l'adresse, figure en grand le mot '**Retour**' écrit au crayon.

Le texte de l'expéditeur est assez anodin: "Je pense que vous êtes tous en bonne santé quant à moi j'en suis de même. Donnez bien le bonjour à toute ...de ma part et ... le plaisir de.... Francis Ladet".

Une étiquette bilingue de l'administration des postes (fig. 2) est collée dans le coin inférieur gauche. Un postier y a écrit au crayon: '*à diriger par St Gérard et Chimay*'.

Le recto de la carte représente la photo d'une gare dont le nom a été gratté. L'éditeur de la carte, Fern. Hestier, mentionne comme adresse Havré-Ville (un faubourg de Mons).



Fig. 2: Étiquette de l'administration des postes portant l'inscription manuscrite: «à diriger par St Gérard et Chimay».

Le parcours de la carte

La carte arrive au bureau de poste de Namur le dimanche 23 août. Elle est affranchie au moyen d'un demi-timbre taxe de 20 centimes coupé en diagonale. La valeur de 10 centimes correspond au tarif d'un envoi comportant plus de 5 mots en service international, ici vers la France. Si l'affranchissement avait été une taxe, le tarif aurait été de 20 centimes (le double du port dû) et le timbre taxe aurait été utilisé en entier.

Le cachet de Namur 1 E du 23 VIII 5-6h. oblitère le demi-timbre et authentifie donc l'affranchissement de fortune. Ce même cachet est frappé, de nouveau, au bas du document. On peut supposer que le postier ne possède plus de timbre à 10 centimes, la ville de Namur va être occupée, quelques heures plus tard par les Allemands.

Entre-temps, les armées d'invasion allemandes ont occupé Bruxelles le 20 août et tout courrier transitant par la capitale est saisi par l'occupant. C'est le sort qu'a connu cette carte (fig. 3) envoyée de Namur vers Melle (Gand) via Bruxelles. Saisie dans un premier temps et soumise à la censure, elle a été remise au destinataire six mois plus tard.

L'employé de la poste sait donc que, Bruxelles étant sous contrôle allemand depuis le 20 août, la liaison postale Bruxelles-Paris-Lyon n'est plus possible.

Fig. 3:
Carte postale envoyée de Namur 1 H le 20 août 1914 à Melle (Gand). Saisie par les autorités militaires, elle n'est remise que le 13 février 1915. Cachet de censure noir de l'Inspection d'Étapes de la 4^e Armée. Cachet rouge encadré "Zur beförderung 13 Feb 1915 zugelassen" (Autorisé à l'acheminement, le 13 février 1915). (Collection Gerhard Ludwig)



Dès lors, il colle sur la carte une vignette de l'administration des postes avec la mention écrite au crayon: *à diriger par St Gérard et Chimay*. Le 23 août, à 5-6 h., la liaison ferroviaire vers la France par St. Gérard et Chimay circule encore. Au départ de Namur, le train dessert, entre autres, les gares de St.-Gérard, Philippeville, Chimay et arrive en France à Hirson. C'est le pointillé bleu sur la carte ci-dessous (fig. 4). Il y a 17 km entre Namur et St.-Gérard et 98 km entre Namur et Hirson.

La carte arrive à St.-Gérard le 23 où elle est oblitérée à la levée de 16h-17h, mais elle n'ira pas plus loin. Le lendemain, les Allemands occupent la localité et l'accès vers la France n'est plus possible. On lit écrit, au crayon, le mot *'Retour'* (vers Namur). De nouveau, notre envoi se trouve au bureau de poste



Fig. 4: Trajet de la liaison ferroviaire (trait pointillé bleu) de Namur à Hirson en France.

de Namur, où il va être mis au rebut. Ce type de courrier va recevoir un cachet de censure allemand de Namur en 1915 avec la mention *'Post-Ueberwachungsstelle / Namur'*.

Le contexte historique

Les 37 000 soldats belges de la 4^e Division d'armée, commandée par le général Michel du Faing, défendent les forts construits autour de la forteresse de Namur. Ce sont des forts modernes comme à Liège et à Anvers. L'intention est de poursuivre les combats jusqu'à l'arrivée de la 5^e Armée française du général Lanrezac. Le samedi 22 août, vers 6 heures du matin, seulement deux régiments français arrivent en soutien et la 5^e armée est défaite à Charleroi lors des combats des 21, 22 et 23 août. Les renforts espérés sont anéantis par l'ennemi. Après de violents combats qui ont duré trois jours, la position fortifiée de Namur tombe aux mains des Allemands le 23 août 1914. Le soir du même jour, la garnison de la forteresse de Namur est également obligée de se rendre. La 4^e Division d'armée belge, qui a résisté courageusement, bat en retraite vers la France. Après un long détour, elle rejoindra la Belgique pour y poursuivre le combat.

Le lundi 24 août, dans l'après-midi, des soldats allemands font prisonniers une colonne de soldats belges et français à Bioul, une localité située près de St.-Gérard. Il est donc probable que le courrier y ait été saisi à cette date.

Conclusion

Francis Ladet, l'expéditeur de la carte, n'est pas, comme on pourrait le croire, un militaire français. Un militaire aurait bénéficié de la franchise postale. Officiellement, la franchise a été accordée aux soldats français à partir du 26 août mais en pratique, elle a été pratiquée bien plus tôt par les postiers belges. Pour bénéficier de la franchise postale, un militaire aurait par ailleurs dû marquer S.M. (Service Militaire) ou F.M. (Franchise Militaire) sur son courrier, ce qui n'est pas le cas.

Nous semblons donc bien être en présence d'un courrier civil hors du commun. Parti de Namur, le jour de l'occupation par les Allemands, avec un affranchissement de fortune avec un demi-timbre taxe, il a été dirigé par le postier de Namur vers la France avec l'indication du trajet sur une vignette. Les différents cachets à date que portent le timbre taxe et la carte confirment qu'il ne s'agit pas d'une fabrication. ❀

Bien choisir le matériel non philatélique

Le matériel philatélique intervient directement pour un quart des points:

- 5% pour le traitement non philatélique,
- 5% pour l'importance non philatélique et
- 15% pour la connaissance non philatélique et la recherche.

Sa condition et sa rareté sont évaluées, avec celles du matériel philatélique, pour un total de 30%. Un bon résultat est donc largement conditionné par le choix de ce matériel.

Tout au long de cet article, nous allons essayer de vous décrire quelques travers dans lesquels nombre d'exposants sont tombés. Et surtout comment les éviter.

Une légende qui a la vie dure

La contrainte d'un minimum de 50% de matériel philatélique doit être strictement respectée. Mais certains collectionneurs pensent que le jury accorde plus de points si la collection présente le plus de matériel non philatélique possible et cherchent à se rapprocher des 50%. **c'est faux.** Ce qui est évalué c'est sa variété et sa pertinence dans le développement du sujet, en aucun cas une forme d'équilibre quantitatif avec les pièces philatéliques.

Les changements de disciplines

Bon nombre de collections présentées en open philately ont déjà concouru dans une autre discipline. Une grande majorité vient de la thématique et, dans une moindre mesure, de l'histoire postale. On y rencontre deux grandes catégories de collectionneurs.

D'une part, il y a ceux qui ont compris que le matériel philatélique disponible ne leur permet pas de développer leur thème de manière optimale. Une sélection judicieuse du matériel non philatélique permet alors d'étudier certains aspects plus précisément, voire d'ajouter l'un ou l'autre chapitre.

Malheureusement, on rencontre beaucoup d'exposants déçus par les points obtenus qui tentent leur chance dans notre discipline. Bien souvent, il s'agit de sujets pour lesquels le matériel philatélique est suffisant, le matériel non philatélique étant essentiellement un prétexte pour passer en open philately. Il est souvent peu varié et n'apporte rien à la compréhension du sujet.

Un exemple précis : j'étudie les timbres à date de la marine de guerre autrichienne pendant la première guerre mondiale.



Il s'agit d'une étude purement marcophile qui n'a que peu de chances d'arriver à un haut niveau en compétition en histoire postale. Il me suffit d'ajouter quelques cartes postales et je peux me présenter en open philately.



Si j'ajoute à du matériel philatélique guère rémunérateur en points du matériel non philatélique qui l'est tout aussi peu, je ne dois pas m'attendre à atteindre des sommets. Pourtant, nous rencontrons régulièrement ce type de **transfert** qui se détecte très rapidement. Il est inutile de décrire la déception du candidat quand il reçoit sa feuille de cotation.

Bis repetita non placent

Une autre erreur vue trop souvent est l'emploi d'une pièce non philatélique qui représente la même illustration qu'une pièce philatélique. J'ai rencontré des collections essentiellement construites de cette manière. Le record observé est un même tableau présent sur 4 supports différents (timbre-poste, carte postale, bague de cigare et sous-bock) disposés

sur une seule feuille. Dans ce cas, la variété du matériel n'est pas en cause. Mais il faut que l'exposant ait conscience qu'un seul élément suffit à la bonne compréhension.

Du matériel original

L'avènement d'internet permet d'accéder à une abondance d'informations. C'est une aide précieuse pour récolter des éléments aidant à exposer un sujet de façon claire et précise. Mais certains se laissent aller à la facilité en abusant d'illustrations capturées sur l'un ou l'autre site. Si l'on peut admettre qu'une pièce *inaccessible* soit représentée de la sorte, il est quand même préférable de l'éviter ou de n'en user que très exceptionnellement car sa présence a de fortes chances d'indisposer le jury.

Document philatélique ou pas ?

Un dernier gros sujet de discussion est le caractère philatélique ou non d'un document. Beaucoup se font piéger en partant du principe que, s'il a été distribué par la poste, il entre en considération pour le quota philatélique. Or, ce qui est pris en compte est la partie philatélique (postale) du document. Ni l'illustration d'une carte-vue, ni les adresses de l'expéditeur et du destinataire (sauf cas exceptionnels justifiant un tarif particulier) n'ont un caractère philatélique. La meilleure question à se poser est : cette pièce serait-elle acceptée en classe thématique ?



Si vous traitez le sujet de la sidérurgie, cette lettre sera considérée comme du matériel non philatélique, même avec un commentaire justifiant le port et expliquant le principe du document contre remboursement.

Conclusion

Le choix des documents non philatéliques entraîne bien souvent des discussions évitables si l'on s'en tient aux principes énoncés ci-dessus. Des collections intéressantes ont été refusées en compétition pour une insuffisance de matériel philatélique malgré quantité de belles pièces.

Lorsque vous préparez votre collection, laissez-vous guider par les principes suivants :

- évitez les pièces non originales,
- proposez une large variété de documents,
- présentez du matériel non philatélique qui vient compléter l'information apportée par les pièces philatéliques. ✿

La variété du matériel

L'exigence d'un minimum de feuilles à présenter suivant le niveau de compétition occasionne parfois des feuilles de remplissage. Lorsque l'inspiration se tarit, on remarque que des exposants ne résistent pas à la tentation d'aller *dévaliser* une carterie. Dans ce cas, il est heureux que l'importance du matériel non philatélique ne compte que pour 5 points. Malheureusement, les juges en tiennent compte également dans la rareté pour laquelle 20 points sont en jeu. Pour éviter des désillusions, l'exposant doit être bien conscient de la quantité de pièces superflues.

Agenda, Infos et Communiqués



Le **Cercle des Collectionneurs Ottintois** organise la **vente anticipée** des émissions "Un timbre plein d'espérance", "Gaston LAGAFFE a 60 ans", "un timbre permanent". **Exposition, bourse**, le samedi **28 janvier 2017** de 9 h à 16 h en la salle "LE FENIL", rue de la Cure, 15 à 1457 TOURINNES-St-LAMBERT (WALHAIN) E 411 sortie 10.

Renseignements : Franz Bertrand tél 010 65 91 34 franz.bertrand@skynet.be



De **Koninklijke Kielse Postzegelkring** nodigt u uit op de **26^{ste} Nationale Ruilbeurs** op zondag **29 januari 2017** van 9 tot 15u30 - **op een nieuwe locatie** - in de Hangar 27, Fort van Edegem, Parklaan 161 in 2650 Edegem. Gratis toegang.

Inlichtingen: Luc Impens, tel. 0479 69 01 51 - email: luc.impens@skynet.be

L'**Union Philatélique Amis Réunis** organise le samedi **4 février 2017**, de 9 à 16 h, sa **18^e Bourse Philatélique** laquelle se tiendra dans la salle "Cercle Des Œuvres", rue de la Cloisière, 56/48, 6224 Wanfercée-Baulet (derrière l'église). Entrée gratuite - parking en face de l'église.

Renseignements: Mr. Michel Londot, tél. 071 95 75 62 - GSM 0475 73 80 49

Mr. Guy Delande, tél. 071 42 15 97 - GSM 0473 24 84 09



De **Lokere Postzegelkring** organiseert zijn **35^{ste} nationale postzegelbeurs** op zondag **19 februari 2017** die zal doorgaan in het Provinciaal Centrum 'SINT-ANNA', Veerstraat 10, 9160 Lokeren. De toegang is gratis van 9 tot 16 uur in 2 zalen.

Inlichtingen: Mr. Paul Smet, tel. 09 348 86 07 - email: smet.bontinck@skynet.be



De **Koninklijke Philatelic Club Cosmos** organiseert haar **6^{de} nationale ruilbeurs** t.g.v. haar **90-jarig bestaan** met tentoonstelling van unieke en zeldzame stukken, alsook Mystamp en tijdelijk postkantoor op zaterdag **25 februari 2017** van 09.00 tot 16.00 uur.

Zaal Meyer van het Centrum Oosterveld, Groenenborgerlaan 216, 2610 Wilrijk. Inkom gratis

Inlichtingen: Decoster Johan, 03 3215822 - gsm 0478/422431 - e-mail: franciscusdecoster@gmail.com

Le **Royal Club Philatélique Cominois** organise le samedi **4 mars 2017** de 9h00 à 17h00, dans la Salle des Sports, Ecole St-Joseph, rue Romaine 40 à 7780 Comines (B) sa **8^e Bourse Multi Collections**. Entrée gratuite - vaste parking accessible à tous.

Renseignements: Mr. Henri Lefevère, 46/0 Avenue François Geuten, 7780 Comines

tél. 056 19 41 27 - GSM: 0476 07 02 24



De **Koninklijke Filatelistische Kring Dendermonde** organiseert op zaterdag **4 maart 2017** van 9 tot 16 uur zijn **jaarlijkse nationale ruil dag** voor postzegels en prentbriefkaarten. Deze ruil dag gaat door in de middenschool Atheneum, Geldroplan in 9200 Dendermonde. Gratis toegang.

Inlichtingen: Hugo Denis, Hof ter Bempt 50, 9200 Dendermonde - email: denis.hugo@skynet.be



"**De Postiljon**" **Boortmeerbeek** vous invite à leur **17^e Grande Bourse Philatélique** le dimanche **5 mars 2017** de 8:30 à 15:00 h. à la Cafétaria Complexe Sportif, Sportveldweg 6 à Boortmeerbeek.

Entrée gratuite - accessible à tous - grand parking - desservi par la SNCB

Info: Ida Van Rillaer, Kwijtveldstraat 26, 3190 Boortmeerbeek

tél 015/51 52 88 email: ida.vanrillaer@telenet.be

Le **Cercle Philatélique Gerpinnois** organise sa **27^e Bourse toutes collections** et de livres le samedi **11 mars 2017** de 08h00 à 15h30. Timbres-poste, cartes postales, etc au Collège Saint Augustin avenue Astrid 13 - 6280 GERPINNES.

Présence de nombreux marchands.

Renseignements: Jean De Maeght - email: jeandemaeght@gmail.com



Le samedi **18 mars 2017** de 08h30 à 16h00, le **Royal Philatelic Club De Hesbaye** organise sa **16^e Bourse du Printemps des Collectionneurs** au Marché couvert rue des Combattants 4280 Hannut. Vaste Parking. Accès aisé pour les moins valides.

Renseignements : L. Domange 019/698481, J. Chantraine 019/512843

Site : www.philateliichesbignonne.be

De **Koninklijke Rupel Hobby Club** organiseert zijn jaarlijkse **Nationale Ruil dag** op zondag **19 maart 2017** van 9 uur tot 15 uur in de zaal " 't Pertsgad", Wetenschapsstraat 3, 2850 Boom.
Vrije inkom - Ruime parkeerplaats kant Boom (Park) = Spoorweglaan.
Inlichtingen: Marcel Van den Bogaert, tel. 03 888 22 00 (na 20 uur) - email: marcel.vd.bogaert@skynet.be

Une organisation du **Cercle Royal Philatélique de la Vallée de l'Escaut** organise le dimanche **19 mars 2017** de 9 à 16 heures, sa **36^e Bourse des Collectionneurs** dans la Salle des fêtes de Hollain, rue de Jollain (Autoroute E42 - sortie 31 - itinéraire fleché - Entrée gratuite).
Renseignements: Mr. Claude Delrue tél. 069 23 44 26.

Le dimanche **23 avril 2017**, le **Cercle Philatélique Auvélaisien** organise sa **25^e bourse internationale des collectionneurs** avec une exposition "La Nature" et un Mystamp dessiné par A. Buzin (Mésange charbonnière) ainsi qu'une oblitération temporaire (présence d'un facteur).
Adresse de l'activité, Hall Omnisports d'Auvélais rue Pont Ste-Maxence – 5060 Sambreville.
Entrée 1€, parking aisé.
Renseignements : Charles Bruart – tél. 071/77 10 55 – email cephila@skynet.be

Le **Cercle Royal Philatélique de Florennes** organise le dimanche **30 avril 2017**, de 9 à 16 heures en la salle de l'Institut St Joseph, rue de Corennes 1 à 5620 Florennes, sa **16^e Bourse Multicollection**.
Présence de nombreux négociants réputés et vente spéciale d'un Duostamp sur Florennes.
Entrée gratuite - parking aisé.
Renseignements: Mr. Charles Henuzet, tél. 071 68 71 41.

"Congo Belge et Ruanda-Urundi - La censure civile 1940-1945" de l'auteur Thomas Lindekens.

Cet ouvrage compte 246 pages en couleurs - format A4 en français ou en anglais. L'ouvrage reprend l'ensemble des bureaux, des griffes, des bandes et des cachets utilisés dans les bureaux de censure du Congo Belge et du Ruanda-Urundi 1940-1945. Le livre a été construit sur le principe de "CAS", pour chaque bureau de censure, illustrant l'évolution de la censure.

Ceux-ci sont chaque fois illustrés et décrits. Prix: € 45,00 (hors frais d'envoi).
Envoi sous colis postal non recommandé: Belgique: € 52,50 - Monde: € 60,00

Informations et ordre d'achat par email: thomas.lindekens@philafrica.be
Pour les personnes qui n'ont pas internet, adresse postale de l'auteur:
Thomas Lindekens - Rue des trois Ponts, 38 - 1160 Bruxelles - Belgique.

Communiqué

Le Filatelistische Studiekkring Oost-Vlaanderen (FISTO) a publié sa 130^e étude. Cet ouvrage de la main d'Alain Pierret s'intitule : De postgeschiedenis en de postmerken van Waarschoot.

L'étude (en néerlandais) compte 56 pages et coûte € 7,00 + € 2,37 frais de port pour l'envoi en Belgique. Elle peut être commandée par versement ou virement sur le compte n° BE90 8906 8410 2332 de FISTO, Kollekasteelstraat 14, 9030 Mariakerke.

Une confirmation de la commande par e-mail serait appréciée et évite les malentendus (secretaris@fisto.be).

Etude WEFIS 150

Le 29 septembre 2016, il y avait 150 ans que le premier bureau de poste était ouvert à Oostkamp. C'était l'occasion idéale pour Guy Depaauw et Georges Smessaert de relater l'histoire postale d'Oostkamp. Cette période de 150 ans est très détaillée : la localisation du bureau, les divers percepteurs, les cachets utilisés, etc..

L'ouvrage (en néerlandais) compte 54 pages et est disponible au prix de € 8,00 (+ € 2,00 de port / Europe sur demande) et est à commander auprès de Monsieur Robert Lisabeth, Heidebloemstraat 24, 8400 Oostende.

Compte bancaire IBAN BE61 2800 4380 3217 – BIC GEBABEBB de WEFIS - 8400 Oostende, avec mention WEFIS Studie 150.



Hubert De Belder

Le camp de Brasschaat et Brasschaat-ORT durant la Première Guerre mondiale (4^e suite)



Mi-juin 1915, enfin un cachet à date ALLEMAND ...!!!

Selon la littérature, ce cachet aurait été utilisé entre le 15 et le 22 juin 1915, et comme déjà renseigné, seulement par les troupes et les autorités allemandes. La dernière date est le 26.10.1918.

La première date vue est le 30 juin 1915.



▲ Carte feldpost avec cachet allemand "BRASSCHAET / TRUPPEN - / LAGER / * (BELGIEN) * / 30.6. 15"



"Découverte"... ??? un entier postal belge utilisé comme carte feldpost ▲
"BRASSCHAET / TRUPPEN - / LAGER / * (BELGIEN) * / 12.8. 15"



▲ Carte feldpost avec cachet allemand "BRASSCHAET / TRUPPEN - / LAGER / * (BELGIEN) * / 16.2. 16" et cachet d'unité en violet "Maschinengew. - Ausbild. - Kdo. - Schiessplatz Brasschaet / (Aigle)"



Carte "photo" feldpost "BRASSCHAET / TRUPPEN - / LAGER / * (BELGIEN) * / 25.9. 15" avec cachet d'unité "KGL. PR. PION. RGT. N° 36. 4. KOMP. *"
"Zur Erinnerung / an den Weltkrieg 1914 - 15 / Lager BRASSCHAET - ANTW. / Pionier - Rg 36" ►

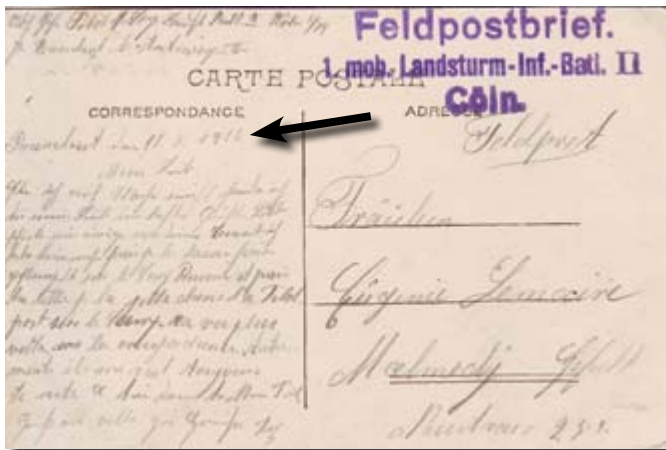




▲ Carte feldpost de BRASSCHAET 19.9.17 avec cachet d'unité : "Kaiserliches Gouvernement ANTWERPEN * BRASSCHAET * / LAGERKOMMANDANTUR"



▲ Carte feldpost de Schiessplatz BRASSCHAET 12.6.16 avec cachet d'unité "Maschinengew. -Ausbild.- Kdo. - Schiessplatz BRASSCHAET -"



▲ Carte feldpost de BRASSCHAET 18.8.16 avec cachet d'unité "1. Mob. Landsturm-Inf.-Batt. II / CÖLN"



▲ Carte feldpost de LAGER BRASSCHAET 6.1.17 avec cachet d'unité "Maschinengew. -Ausbild.- Kdo. - Schiessplatz BRASSCHAET -"



▲▲ Carte "photo" feldpost du Kriegsazarett BRASSCHAET avec cachet d'unité "Kriegslazarett LagerBRASSCHAET *"



▲ Carte feldpost avec cachet d'unité "KASSENERWALTUNG / Kriegslazarett Lager BRASSCHAET" et BRIEFSTEMPEL "Kriegslazarett Lager BRASSCHAET *"

Comme indiqué précédemment, des cours étaient également donnés dans le Camp de BRASSCHAAT...



Erinerung an den Kursus bei der Unteroffiziers-Kompagnie im Truppenlager Brasschaet bei Antwerpen, Mai 1916. 28/4 - 27/5

Et comme dans chaque CAMP, il y avait pour la détente des soldats une "CANTINE" que les occupants appelaient : un "SOLDATENHEIM"...



▲▲ Carte feldpost de BRASSCHAET 6 Mai 1917 avec cachet d'unité "SOLDATENHEIM / des Uebungsplatzes BRASSCHAET / b/ ANTWERPEN"



Carte feldpost de "SOLDATENHEIM / des Uebungsplatzes BRASSCHAET/b/ANTWERPEN" ▲

En plus du cachet à date allemand (cachet simple cercle avec pont) qui a été mis en service fin 1915, un deuxième cachet à date a été mis en service dans le deuxième semestre 1917. Celui-ci était un cachet rectangulaire divisé en trois parties "BRASSCHAAT / (TRUPPENLAGER) / date / (BELGIEN)"

Ce cachet très rare était également destiné aux troupes et autorités allemandes uniquement. Son utilisation était généralement à l'usage du service interne de la poste, comme de bien entendu "l'exception confirme la règle..."

La date ultime est, comme pour le cachet simple cercle, le 26 octobre 1918.



Carte postale de service „HEERESSACHE“ avec cachet de service ▲▲ „KASSENERWALTUNG / KRIEGLAZARETT LAGER BRASSCHAET“ "BRASSCHAAT / (TRUPPENLAGER) / 19.6.18 / (BELGIEN)"



▲ Carte feldpost ordinaire avec "BRASSCHAAT / (TRUPPENLAGER) / 26.7.18 / (BELGIEN)"

BRASSCHAAT Truppenlager



▲ Lettre recommandée EXPRESS avec timbre à "2 F. 50 Cent." et cachet de service „Kaiserliches Gouvernement Antwerpen * BRASSCHAET * / LAGERKOMMANDANTUR" de "BRASSCHAAT / (TRUPPENLAGER) / 25.12.17 / (BELGIEN)" vers ARNSTADT avec étiquette de recommandation allemande "R / N° 744" et griffe violette "BRASSCHAAT / TRUPPENLAGER / —"

c. BRASSCHAAT – ORT

La poste civile de BRASSCHAAT et BRASSCHAET – POLYGOON sera assurée à partir du 10 février 1915 par le bureau de "BRASSCHAET 1", bureau de poste avec des employés de poste belges. Le cachet allemand "BRASSCHAAT / 1 / (ORT) / * BELGIEN *" sera mis en exploitation par ce bureau le 15 juin 1915.

Le cachet belge "BRASSCHAET 1" a été observé du 15 avril 1915 au 21 novembre 1917 et le cachet allemand "BRASSCHAAT / 1 / (ORT) / * BELGIEN *" a été vu du 23 avril 1917 au 29 août 1918.



▲ Lettre avec 2 x 5 Centimes de "BRASSCHAET 1 / 10.VIII.1916" vers ANVERS, avec "T", "10" et "T 0,10". A partir du 1.1.1916, le tarif intérieur pour les lettres jusqu'à 20 gr. était de 15 c. Taxée au double du port manquant : 10 c. Censure ANTWERPEN.



▲ Lettre officielle "STAATSDIENSTSACHE" de l'Administration Communale de BRASSCHAET envoyée en FRANCHISE DE PORT "BRASSCHAAT / 1 / 28.1.1917" vers Anvers avec censure mécanique rouge.



▲ Lettre à 15 Centimes de "BRASSCHAET 1 / 17.XI.1916" vers ANVERS avec censure mécanique noire "ANTWERPEN".
Expéditeur : QUIRIJNEN, KOSTER, BRASSCHAET - POLYGONE



Et BRASSCHAET 2 alors... ???

Le bureau de "BRASSCHAET 2" sera fermé en septembre 1914 et le 16 juin 1915 selon diverses sources littéraires. Ce que je mets fortement en doute, vu qu'il n'y a jusqu'à présent aucune oblitération de "BRASSCHAET 2" trouvée après le 28 septembre 1914.

Comme d'ailleurs la lettre montrée ci-dessus expédiée depuis BRASSCHAET 1, pourtant d'une personne importante de BRASSCHAET - POLYGONE : à savoir KOSTER !!!!



▲ Carte photo expédiée avec un timbre à 10 Cent. de "BRASSCHAET 1 / 1.1.18 / ORT / * BELGIEN **" vers "UDEN - VLUCHTOORD". Censurée "AUSLANDSTELLE EMMERICH / IX * b / FREI- / GEGEBEN".

A UDEN une étiquette avec la nouvelle adresse à BLACKPOOL a été collée et elle a été pourvue d'un timbre néerlandais à 5 c. oblitéré "UDEN - VLUCHTOORD / 19.1.1918" et expédiée vers BLACKPOOL.



◀ Lettre officielle "STAATSDIENSTSACHE" du BUREAU DE POLICE de BRASSCHAET en FRANCHISE DE PORT "BRASSCHAAT / 1 / 10.10.17 / ORT / * BELGIEN **" vers HOEVENEN. Dirigée erronément vers HAMME dans le territoire des ETAPES et censurée par "PÜW St 33 / 12.10.17".
Ensuite affranchie sur place avec un timbre des Etapes à 25 Cent. et oblitérée "PÜW St 33 / 16.10.17", envoyée via le "PÜW St 33 / 23.10.17" vers HOEVENEN. ▼



▲ Lettre à 15 Cent. de "BRASSCHAET 1 / 8.7.17 / ORT / * BELGIEN **" vers ANVERS avec censure mécanique rouge "ANTWERPEN".



▲ Entier postal se tenant à 8 + 8 Cent. + affranchissement complémentaire de 28 Cent. RECOMMANDE de "BRASSCHAET 1 / 28.8.17 / ORT / * BELGIEN **" vers DÜSSELDORF avec étiquette de recommandation allemande et cachet belge linéaire noir "BRASSCHAET / 1". Censuré à ANVERS.

Calcul du port : carte : 8 Cent. et droit de recommandation : 25 Cent. Total : 33 Cent.
Collé : 5 + 15 + 8 + 8 = 36 Cent. donc 3 Cent. de sur-affranchissement.

à suivre ...



Astro Mercury

L'astrophilatélie est une des onze disciplines de la philatélie. Un collectionneur de cette discipline est passionné par l'exploration, les événements et les réalisations dans le domaine spatial. Une collection peut en traiter tous les aspects, ou une partie bien déterminée, étayés par des documents appropriés des administrations postales, à savoir les oblitérations des événements avec la date exacte, l'heure et l'emplacement du bureau de poste ou du bureau le plus proche.

Cet article traite du projet MERCURY : le premier programme 'Homme dans l'espace' des Etats-Unis, qui a pour objectif :

- de mettre en orbite terrestre un engin spatial habité,
- d'examiner comment un être humain peut fonctionner dans l'espace,
- de ramener l'engin spatial et l'homme sain et sauf sur terre.

La capsule spatiale est conçue par Mc Donnell et peut accueillir un passager; elle est réalisée en titane, pèse près de 2 tonnes, pour une hauteur de 2m90 et 1m88 de diamètre à la base. Une fenêtre permet à l'occupant - l'astronaute - de quitter la capsule à l'amerrissage. La base de la capsule est munie d'un bouclier thermique en fibre de verre.

Cependant, avant que le programme d'un vol habité ne commence, pas moins de 17 vols non habités ont eu lieu

dont 4 avec un singe à bord. Tous les vols sont lancés depuis Cap Canaveral à Wallops Island, Floride par des fusées du type Atlas, Big Joe ou Little Joe, Redstone ou Blue Scout dont 6 sont ratés à cause d'une défaillance de la fusée ou de la tour de sauvetage.

Les premiers tests de vol connaissent des fortunes diverses. Le 1^{er} vol a lieu le 9 septembre 1959 avec une fusée Atlas Big Joe, c'est la 1^{re} capsule Mercury à réussir un vol suborbital atteignant une altitude de 320 km et à passer avec succès un test thermique.

La 3^e mission est un échec, en cause une défaillance du lanceur Little Joe 2.

Le 4 décembre 1959, le 4^e vol, avec un primate Mr Sam (School of Aerospace Medicine) à bord, réussit un vol et un retour parfait.



Un mois plus tard, le 21 janvier 1960, le 5^e lancement avec un primate Miss SAM à bord est une réussite et ramène Miss SAM saine et sauve sur terre.

Lors de la 9^e mission, un primate HAM (Holloman Aerospace Medical Center) est à bord et après un vol suborbital de 16 min., il est récupéré sain et sauf.

Une capsule Mercury Atlas/MA-4 de près de 2 tonnes est mise sur orbite le 13 septembre 1961 et récupérée avec succès après un vol orbital de 1h 46 min.

Dans l'histoire du programme, cette importante étape passe presque inaperçue car le passager du vol n'est qu'un "Talking robot" imitant les réactions humaines.



Le 17^e et dernier vol emporte le chimpanzé Enos et est considéré comme un vol habité de la capsule Mercury/MA-5 lancée le 29 novembre 1961.

Le chimpanzé Enos effectue 2 des 3 révolutions orbitales prévues et est récupéré en bonne condition par le navire USS Stormes après 3h de vol. Durant le vol, son équipement est testé et des mesures de température et de rayonnement sont effectuées.

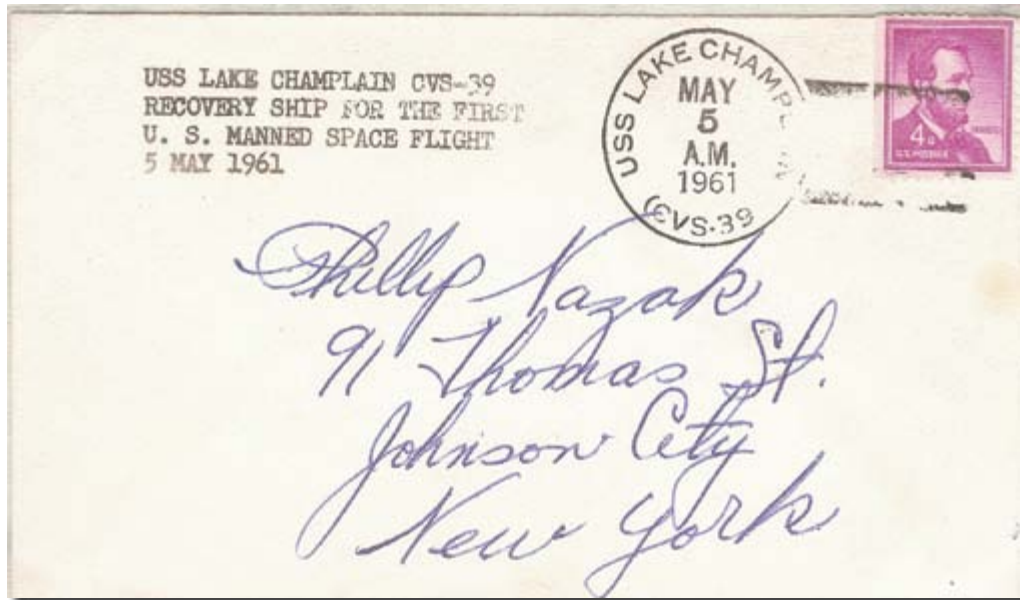


Les 7 astronautes, déjà sélectionnés depuis le 9 avril 1959, à savoir Alan B. Shepard, Virgil I. Grissom, John H. Glenn, M. Scott Carpenter, Walter M. Schirra, L. Gordon Cooper et Donald Slayton sont surnommés les 'MERCURY 7'. À l'exception de Donald Slayton, tous effectuèrent un vol Mercury.

Chaque astronaute donne un nom à sa capsule suivi du chiffre 7 en référence au travail d'équipe des 7 astronautes. Pour la récupération de la capsule et de son astronaute, de nombreux navires sont dispersés dans l'océan Atlantique et l'océan Pacifique, dont le navire de récupération et d'autres navires auxiliaires équipés d'hélicoptères et d'équipes de sauvetage.

Le lancement des vols habités, commencé en 1961, est effectué depuis Cap Canaveral en Floride par des fusées Redstone et Atlas développées par l'équipe de Wernher von Braun dans le Redstone Arsenal à Huntsville, Alabama.

Mercury MR-3, baptisée 'Freedom 7' avec à bord Alan B. Shepard, est lancé le 5 mai 1961 pour un vol suborbital de 15 min. 22 sec à une altitude de 187,5 km. Alan B. Shepard démontre la possibilité de piloter un engin spatial et de récolter des données biométriques en apesanteur. Il est récupéré sain et sauf le 5 mai 1961 par l'USS Lake Champlain dans l'océan Atlantique.



Mercury MR-4, 'Liberty Bell 7' est lancé le 21 juillet 1961 avec Virgil Ivan Grissom à bord. Son vol jusqu'à une altitude de 190,3 km pour une distance parcourue de 487 km dure 15 min. 37 sec. Lors de l'amerrissage dans l'océan Atlantique, Grissom fait exploser prématurément le hublot d'évacuation, la capsule embarque alors de l'eau et sombre. L'astronaute est récupéré par l'USS Randolph, ses premiers mots ont été "Donnez-moi quelque chose pour me moucher, ma tête est pleine d'eau de mer !". Par la suite, des enregistrements montreront que Grissom avait paniqué durant l'incident.

Mercury MA-5, est le premier vol d'une fusée Atlas avec le chimpanzé Enos à bord le 29 septembre 1961.

Mercury MA-6, 'Friendship 7' avec à bord John H. Glenn, vol initialement programmé le 29 décembre 1961 est reporté trois fois. Finalement, l'engin est lancé le 20 février 1962, propulsé pour la 1^{re} fois par une puissante fusée Atlas. Des millions de téléspectateurs américains peuvent regarder le lancement réussi de la fusée qui atteint l'orbite prévue.

J. Glenn pilote la capsule manuellement, prend des photos de la Terre et fait rapport des données des instruments. Il amerrit après 3 révolutions orbitales de 4h. 55min.

J. Glenn et la capsule sont récupérés le même jour par un navire auxiliaire de récupération l'USS Noa dans l'océan Atlantique à 338 km au nord-ouest de San Juan, Porto Rico.



Duke Slayton était prévu pour le vol Mercury MA-7 'Aurora 7', mais lors d'un contrôle médical, une légère arythmie cardiaque est décelée et il est remplacé par Scott Carpenter.

Son lancement a lieu le 24 mai 1962 avec pour mission d'utiliser le système de pilotage manuel et de garder le système automatique en réserve. Durant son vol, il effectue de nombreuses expériences scientifiques, entre autres un programme de photographie très étendu et l'évaluation des distances dans l'espace. Trois révolutions orbitales sont effectuées en 4h. 56 min. 5 sec.

Diverses difficultés surviennent durant le vol : la surchauffe de son scaphandre pressurisé, la panne du scanner d'horizon (tangage spatial) et la perte de contact radio durant la phase de retour. Le niveau de carburant est minimum quand il entame son retour ; néanmoins, il amerrit sain et sauf dans

l'océan Atlantique, mais à 402km de l'endroit prévu. Sans contact radio, sa localisation prend un certain temps avant qu'il ne soit finalement repéré au nord-ouest de Puerto Rico barbotant dans le canot de sauvetage.

Après environ 4h., il est hélitreuillé par un hélicoptère qui l'amène sur l'USS Entrepid. Une demie-heure plus tard, la capsule est hissée à bord de l'USS Pierce.

Mercury MA-8 'Sigma 7' avec Walter M. Shirra à bord est lancé le 3 octobre 1962; il effectue 6 révolutions autour de la terre durant un vol de 9h. 13 min. 11sec. Lors de la 1^{re} orbite, il s'en faut de peu qu'il n'entame un retour précipité à cause de la surchauffe de sa combinaison spatiale due à une vanne défectueuse ; il parvient heureusement à résoudre le problème à temps. Il réussit aussi à lâcher un ballon dans l'espace. Lors de son retour, il est soumis à une décélération d'une force de 8,1 G et amerrit dans l'océan Pacifique dans un rayon de 5 miles du navire de récupération l'USS



Kearsarge.

Mercury MA-9 'Faith 7' avec le Lt. Gordon Cooper à bord est le dernier vol du programme Mercury lancé le 15 mai 1963. Il effectue 22 révolutions en orbite en 34h. 19 min. 49 sec. au cours desquelles est examinée la façon dont l'homme se comporte pendant un long séjour dans l'espace. Il teste divers systèmes : les instruments de contrôle, les contacts radio, la régulation de la température de la cabine, le refroidissement du scaphandre ; il prend également des photos de la terre et de l'environnement. Il ne parvient cependant pas à sortir un ballon attaché à un filin, mais il réussit à expulser du nez de la capsule un gyrophare en préparation d'un rendez-vous en orbite.

En raison de la défaillance du système de contrôle automatique de retour, Cooper doit piloter lui-même et gérer la manœuvre, il amerrit le 16 mai 1963 à proximité du navire

de récupération l'USS Kearsarge. C'était le dernier vol du programme Mercury .

Le vol Mercury Atlas-10 est annulé afin d'activer les vols en duo du programme GEMINI (1964-1975) qui préfigure les vols APOLLO (1966-1975) avec le célèbre alunissage d'Apollo 11 le 21 juillet 1969.

Sur un total de 23 vols Mercury, 13 étaient inhabités, 4 avaient des animaux à bord et 6 véhiculaient des astronautes.

Bibliographie :

- Illustrations: Bart Van Oppens
- Space Almanach, Anthony R. Curtis
- Manned Spaceflight Log. Tim Furniss
- NASA Press Kits
- Cosmos Expwvess Magazine, BFV Cosmos
- Collection G. Lauwers ♣



La Pochette Annuelle 2016 Une rétrospective philatélique

Vous cherchez un moyen de réaliser votre passion de la philatélie ? Dans ce cas, la Pochette Annuelle est l'introduction idéale. Vous n'avez pas eu assez de temps pour votre collection ? Complétez-la avec la Pochette Annuelle 2016 ! Il y a des tas de raisons pour se procurer ou offrir cette belle rétrospective de l'année philatélique 2016.

La Pochette Annuelle 2016 rassemble toutes les émissions spéciales et permanentes de l'année philatélique 2016 dans une seule pochette. Les timbres-poste distincts sont joliment présentés sur des cartes-classeurs solides et sont accompagnés de tous les feuillets de timbres-poste.



La Pochette Annuelle 2016 est disponible sur bpost.be/eshop